



Trois organismes de santé nationaux lancent conjointement un *Plan national pour de meilleurs soins à domicile*

(Le 27 octobre 2016, Vancouver, C.-B.) – Trois organismes de santé nationaux ont publié aujourd’hui un ensemble exhaustif de mesures visant à améliorer les soins à domicile au Canada. L’Association canadienne de soins et services à domicile (ACSSD), l’Association des infirmières et infirmiers du Canada (AIIC) et le Collège des médecins de famille du Canada (CMFC) ont lancé un *Plan national pour de meilleurs soins à domicile* (<http://www.thehomecareplan.ca/?lang=fr>).

Le *Plan national pour de meilleurs soins à domicile* tient compte des besoins et des soins des patients et soutient que, de préférence au milieu hospitalier ou institutionnel, le domicile est le lieu de prédilection pour se rétablir d’une maladie ou d’une blessure, prendre en charge des maladies de longue durée et vivre ses derniers jours.

« Il est primordial de soutenir les soins à domicile afin d’aider des millions de Canadiens à vivre chez eux aussi longtemps que possible, dans la dignité et de manière autonome, tout en ayant accès à des soins de santé. Parallèlement, on doit s’assurer que nos hôpitaux et nos établissements de soins de longue durée demeurent accessibles aux personnes qui en ont le plus besoin », a déclaré Nadine Henningsen, directrice générale de l’ACSSD. « Pour enrichir les soins à domicile et nous adapter aux nouveaux besoins de la population canadienne vieillissante, un plan pancanadien coordonné et bien financé s’impose. »

« C’est un moment décisif pour le système de santé et nous avons l’occasion de mener à bien cette transformation. Nous nous sommes fait un plaisir de consulter des patients, des représentants du gouvernement, des administrateurs de services de santé, des fournisseurs de soins de santé et des prestataires de soins à domicile de partout au Canada. Ce plan d’action, qui encourage l’innovation et témoigne du parcours des patients, s’articule autour de trois grands thèmes : des soins responsables centrés sur le patient, des soins communautaires intégrés et des soins durables », a précisé Barb Shellian, présidente de l’AIIC.

Comme le gouvernement fédéral s’est engagé à investir 3 milliards de dollars dans les soins à domicile, le *Plan national pour de meilleurs soins à domicile* propose d’appliquer immédiatement les mesures suivantes :

- Accélérer l’identification et l’adoption de pratiques intégrées en milieu communautaire répondant aux besoins des patients souffrant d’une maladie chronique complexe, notamment en ce qui a trait aux soins en fin de vie.
- Lors de la Journée nationale des aidants le mardi 4 avril 2017, le premier ministre est prié d’émettre une proclamation qui reconnaît la diversité, le rôle et la valeur des aidants.
- Lancer une campagne de sensibilisation publique afin d’encourager les Canadiens à discuter, avec leur fournisseur de soins de santé et leurs proches, de leurs souhaits en matière de soins en fin de vie et de consigner ces souhaits par écrit.

« Nous sommes heureux de soumettre les mesures et les indicateurs de réussite du plan d’action national à la considération du gouvernement fédéral pour son nouvel Accord sur la santé du Canada et nous saluons également la volonté du gouvernement d’améliorer les soins à domicile dans l’ensemble du pays », a souligné la D^{re} Francine Lemire, directrice générale et chef de la direction du CMFC. « Le nouveau rapport propose des mesures destinées spécifiquement aux gouvernements, aux fournisseurs de soins de santé, aux patients et aux aidants en vue d’accroître et d’améliorer les soins à domicile. Nous avons hâte de poursuivre cette collaboration afin de soutenir la mise en œuvre. »

Pour en savoir plus, consultez le site : <http://www.thehomecareplan.ca/?lang=fr>

Association canadienne de soins et services à domicile (ACSSD)

L'ACSSD est un organisme national sans but lucratif dont les membres sont des intervenants en soins et services à domicile issus de tous les milieux : les gouvernements (fédéral, provinciaux et territoriaux), les autorités de la santé, les programmes de soins à domicile financés par l'État, les fournisseurs de services, les sociétés de matériel médical et technologique, les chercheurs et toutes les autres parties prenantes du secteur des soins et services à domicile. L'ACSSD promeut l'excellence des soins à domicile et de longue durée par le leadership, la sensibilisation, la défense des intérêts et le savoir.

Association des infirmières et infirmiers du Canada (AIIC)

L'AIIC est la voix puissante et unifiée de *près de 139 000 infirmières et infirmiers autorisés au Canada*. En tant que fédération de 11 associations et ordres provinciaux et territoriaux représentant également des infirmières et infirmiers autorisés indépendants du Québec et de l'Ontario et des infirmières et infirmiers autorisés retraités de l'ensemble du pays, l'AIIC fait progresser la pratique et la profession infirmières, améliore la santé des Canadiens et renforce le système de santé public et sans but lucratif du Canada.

Collège des médecins de famille du Canada (CMFC)

Le CMFC représente plus de 35 000 membres d'un bout à l'autre du pays. L'organisme est responsable de l'établissement des normes de formation et de certification des médecins de famille. Le Collège examine et agréé les programmes et les documents de développement professionnel continu qui permettent aux médecins de famille de satisfaire aux exigences de la certification et de l'obtention du permis d'exercice, ainsi qu'à leurs intérêts en matière d'apprentissage permanent. Le CMFC procède aussi à l'agrément des programmes de résidence en médecine familiale dans les 17 facultés de médecine du Canada. Il offre des programmes et services de qualité, appuie l'enseignement et la recherche en médecine familiale et défend les intérêts des médecins de famille et de la spécialité de médecine familiale.

-30-

Renseignements :

Lisa Benedet, chef, Défense des intérêts auprès du gouvernement

Association canadienne de soins et services à domicile

905 567-7373

lbenedet@cdnhomecare.ca

Kevin Ménard, conseiller en communications

Relations publiques et engagement avec les membres

Association des infirmières et infirmiers du Canada

613 237-2159, poste 543

KMenard@cna-aiic.ca

Jayne Johnston, directrice, Communications

Collège des médecins de famille du Canada

905 629-0900, poste 303

jjn@cfpc.ca